

I. DNB

Moyennes académiques

34 934 candidats : 10,4/20 (-1,6 pt / 2015 ; écart-type 4,7) à l'écrit ponctuel de l'examen (coefficient 2) ; 11,7/20 (écart-type 3,9) au cours du contrôle continu (coefficient 1). C'est pour la discipline des mathématiques que l'écart-type de la notation est le plus grand, tant à l'épreuve ponctuelle que lors du contrôle continu durant l'année. Outre une grande dispersion des notes en mathématiques en général, l'écart-type est beaucoup plus grand lors de la notation de l'examen.

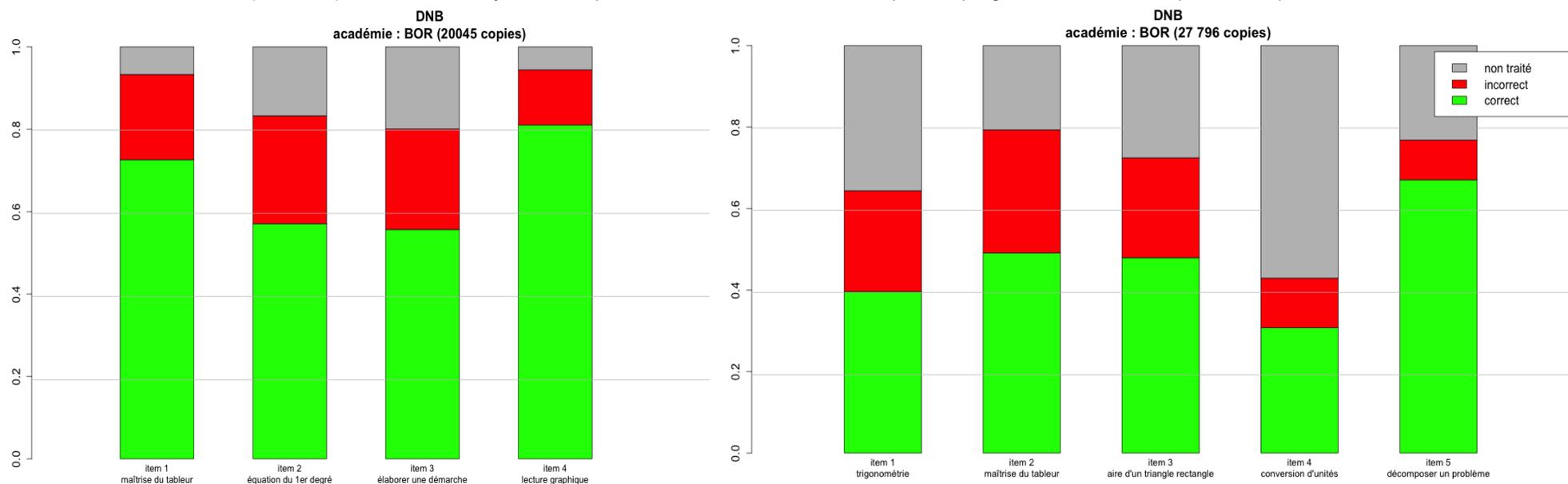
Les résultats à l'échelle de chaque collège, et notamment certains écarts parfois importants entre le contrôle continu et le contrôle ponctuel de l'examen, peuvent engager les équipes et chaque professeur, à une réflexion collective et individuelle sur la formation et l'évaluation des élèves.

Organisation pédagogique de l'évaluation-notation des copies

Le corrigé-barème du DNB est, depuis la session 2012, établi nationalement par une commission de pré-entente à l'appui de copies-test issues de plusieurs académies. Dans chaque centre de correction de notre académie, sous l'égide des deux coordonnateurs désignés par l'IA-IPR, ont été recherchées, en amorce de la journée de correction, une entente quant à l'application du barème national, ceci au moyen d'une copie-test académique à laquelle a pu être attribuée une note de référence par les correcteurs du centre, puis au cours des corrections, une harmonisation de la notation entre les correcteurs du centre, le cas échéant par la reprise de quelques copies significatives. Ce travail d'entente et d'harmonisation entre les correcteurs de chaque centre puis entre les centres de l'académie sera poursuivi conformément à la circulaire de la session 2017<sup>1</sup>. Il sera encore appuyé par un travail en amont de pré-entente avec les coordonnateurs désignés, dont la moitié d'entre eux pourra être renouvelée chaque année, et à nouveau par l'usage d'outils de synthèse des notes des correcteurs au sein du centre d'une part et des moyennes des centres au niveau académique d'autre part.

Relevé des acquis des élèves (Bordeaux 2015 & Bordeaux 2016) : démarche correcte (vert), démarche incorrecte (rouge), absence de démarche (gris)

Le travail de relevé des acquis, initié par l'Inspection Générale de mathématiques depuis plusieurs années et conduit par les correcteurs de chaque académie, permet de mesurer pour chaque académie les réussites des élèves (en vert) mais également les absences de traitement de la question (en gris). Cette dernière information peut être interprétée en termes de difficultés d'élèves ou, pour les professeurs, d'enjeux et de priorités de formation sur les objets du programme ciblés chaque année par ce relevé.



Item 1 tableur; item 2 équation 1<sup>er</sup> dg ; item 3 élaborer démarche ; item 4 lecture graphique / Item 1 trigo ; item 2 tableur ; item 3 aire triangle ; item 4 conversion ; item 5 décomposer problème

Par ex. la baisse de 70 à 40% de l'item maîtrise du tableur, porte sur des objets différents : l'usage de la fonction SOMME (2015) est mieux maîtrisé que l'adressage relatif (2016).

<sup>1</sup> DNB session 2017 : Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016 [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100848](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848) ; I - Organisation générale ; 2.4 - Organisation des corrections

## II. BAC

### Moyennes académiques

ES 12,22 ; L 13,10 ; S 11,47 ; STMG 10 ; ST2S 13,7 ; STI2D 10,9 ; STL 11,3 ; STD2A 11,2 ; STHR 12,1.

### Organisation pédagogique de l'évaluation-notation des copies

Le corrigé-barème du BAC est, depuis la session 2012, établi nationalement par une commission de pré-entente à l'appui de copies-test issues de plusieurs académies. Afin de répondre au mieux à toutes les questions que pourraient se poser les correcteurs, un coordonnateur sera désigné dans chaque série. Son action permettra, en lien avec l'IA-IPR, d'apporter les éventuelles précisions nécessaires sur le corrigé-barème relativement à la notation des copies, dans l'optique d'harmoniser en amont leur notation. Le travail de saisie des notes dans un outil académique par chaque correcteur sera poursuivi pour la session 2017, il permet en effet à chacun de se situer par rapport à l'académie, de pouvoir solliciter des précisions quant à la notation et le cas échéant de procéder à une relecture de vérification sur quelques copies significatives. Une réflexion sur l'harmonisation de la notation entre les correcteurs, au cours mais aussi à l'issue des corrections, pourra être engagée lors de la session 2017.

### Relevé des acquis des élèves : démarche correcte (vert), démarche incorrecte (rouge), absence de démarche (gris)

Le travail de relevé des acquis, initié par l'Inspection Générale de mathématiques depuis plusieurs années et conduit par les correcteurs de chaque académie, permet de mesurer pour chaque académie les réussites des élèves (en vert) mais également les absences de traitement de la question (en gris). Cette dernière information peut être interprétée en termes de difficultés d'élèves ou, pour les professeurs, d'enjeux et de priorités de formation sur les objets du programme ciblés chaque année par ce relevé.

